



Association CAB Golf - Brive
Chemin de la Jargasse
19100 BRIVE
Tél : 05 55 85 22 59
Email : cabgolf@orange.fr

COMPTE-RENDU de la REUNION du BUREAU 15 mars 2022

Ordre du jour :

1. Mise en place du bureau et répartition des taches 1
2. Présentation de la saison 2
3. Engagement des équipes – Responsabilité 2
4. Règlement et tarifs des compétitions 2
5. Questions diverses 3

La séance est ouverte à 18 H 05.

Le secrétariat de séance est assuré par René BUISSON.

Membres		Présents	Excusés
Président du CAB GOLF CLUB	Philippe EMERIT	X	
Trésorier et Joutes golfigues	Marcel BRENNER	X	
Secrétaire du CAB GOLF CLUB	René BUISSON	X	
Equipes féminines	Joëlle PETIT	X	
Ecole de golf	Chantal CORDIER	X	
Equipe 1	Grégory VERDOUX	X	
Relations extérieures	Fabien LOICQ	X	

Invités		Présents	Excusés
	Sylvie BUISSON	X	
Relations sponsors	Claude RIVET	X	
Animation	Philippe GERALD		X
Assistante	Sabine Traucou		

Ouverture de la séance par Philippe EMERIT.

1. Mise en place du bureau et répartition des taches

Claude RIVET précise que sa présence répond à l'invitation qu'il a reçue mais qu'il ne veut pas prendre la place de quelqu'un si le cas se présentait. Il lui est répondu que sa présence au bureau reste souhaitable et qu'il précise donc s'il veut rester au bureau.

Grégory VERDOUX est en charge de l'équipe 1.

Joëlle PETIT sera responsable des équipes féminines.
Philippe EMERIT gèrera les équipes séniors et Midam.
Philippe GERALD devrait garder le poste d'animation.

2. Présentation de la saison

Le calendrier de la saison est présenté (Annexe 1).

3. Engagement des équipes – Responsabilité

Une charte des équipes est commentée avec pour objectif de fixer réciproquement les droits et devoirs des joueurs représentant les équipes et le CAB GOLF (Annexe 2).

Elle sera lue et diffusée par le capitaine à l'ensemble des membres de son équipe et signée par tous.

Philippe EMERIT prendra contact avec les joueurs potentiels qui pourront participer en compétition Midamateurs, en évitant d'y incorporer les joueurs de l'équipe 1.

Il est émis un vœu : que les joueurs des équipes encadrent des parties par exemple le samedi pour des jeunes de l'école du CAB GOLF.

Remboursement des frais de déplacement : le capitaine d'équipe gère son budget et les frais de déplacement seront établis sur la base du litrage de carburant. Le plein du réservoir étant fait au départ, le plein au retour correspondra donc à la consommation.



Les maillots et casquettes en commande ne sont toujours pas livrés.

4. Règlement et tarifs des compétitions

Le règlement 2022 des compétitions CAB GOLF est joint en Annexe 3.

Ce règlement a pour but d'améliorer l'organisation des compétitions et des événements. Il est nécessaire au bon fonctionnement du club, au respect de l'équité entre les participants. Il améliore les prestations et le confort pour tous les joueurs.

Un buffet sans alcool sera mis en place à mi-parcours pour toutes les compétitions.

Le tarif des compétitions est maintenu à 10 euros pour les membres de l'association, gratuit pour les jeunes.

Droits d'engagements aux compétitions

Membres de l'association CAB GOLF	
Individuel adulte	10 €
Jeunes adultes 18/25 ans	6 €
Jeunes moins de 18 ans	3 €
Elèves de l'Ecole CAB Golf	Gratuit
Non membre du CAB GOLF	15 €
Indépendant	18 €

Quelques compétitions seront organisées avec départ des boules de couleur propres à chaque joueur (indication de la couleur portée sur la licence), mais avec comme conséquence l'attribution des points rendus pour la couleur.

5. Questions diverses

- Fête du sport : Pour augmenter la visibilité de la pratique du golf, Fabien LOICQ suggère de contacter massivement les écoles. Il est envisagé d'acquérir une structure gonflable comme celle du CD 19 qui permettrait de faire des animations dans les écoles sans avoir à déplacer les participants en bus. Grégory VERDOUX indique qu'il existe des structures en dur plus faciles à monter et à démonter. Il communiquera les éléments au Président.

Fin de la réunion à 19 heures 30.